

COUSANCE

Plan local d'urbanisme : le groupe Lacroix va pouvoir s'agrandir

Le conseil municipal s'est réuni, 17 février, dans la salle des Frères, à 20 heures. Le principal débat a tourné autour de la modification du plan local d'urbanisme (PLU) au profit de l'entreprise Lacroix et l'attribution de compensation pour Porte du Jura.

Le conseil municipal a débattu sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU) pour permettre l'extension de l'entreprise Lacroix. Le passage de la zone agricole en zone industrielle a inquiété certains élus. « J'espère qu'il n'y aura pas de nouvelles extensions », souligne Philippe Roux, conseiller municipal. La révision du PLU, qui s'élève à 7 000 €, a été votée à l'unanimité.

Attribution de compensation pour Porte du Jura

Dans un esprit communautaire, le conseil municipal a voté à l'unanimité la nouvelle contribution à la communauté de communes Port du Jura, pour financer le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), la voirie et les écoles. « Auparavant, la commune percevait 4 000 € de la part de Porte de Jura. Dorénavant elle ne percevra plus rien. »

■ La gendarmerie en bonne voie

En fin de séance, Christian Bretin a abordé la possible installation de la brigade de gendarmerie sur la commune. « Cousance a été identifiée par la gendarmerie nationale. J'espère son implantation sur notre territoire, avec l'appui de nos parlementaires », a précisé le maire.

■ Et aussi...

➤ Travaux sylvicoles sur les



La modification du PLU permettra l'extension du groupe Lacroix, notamment, et la mise en place d'un four à bois. Photo Progrès/Philippe CHAVANNE

parcelles 9, 20 et 21, « afin de permettre la régénération naturelle de la forêt de chênes, pour un montant de 12 000 € ». Le premier adjoint Daniel Lievin estime que « la vente des bois couvrira largement cette dépense. »

➤ L'aménagement paysager de la chapelle de Notre-Dame du Chêne a fait l'objet de consultation auprès des entreprises pour 40 000 €. Brigitte Jouffroy, conseillère d'opposition, a voté contre.

➤ À la demande du conseil

des Jeunes, Jul Bonnardin, artiste peintre, aidera les enfants à la réalisation de la fresque sur le mur du gymnase. Le montant de la prestation artistique s'élève à 1 100 €.

**De notre correspondant
Philippe CHAVANNE**